

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 18 février 2019 fixant, au titre de l'année 2019, le nombre de postes offerts au recrutement par examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication relevant du ministère de l'intérieur

NOR : *INTA1906011A*

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 18 février 2019, le nombre total des postes offerts à l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2019 est fixé à 16 (seize).